

Jean-Paul AGON  
Président-Directeur général

<https://sharingbeautywithall.loreal.fr/>

## ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE L'ORÉAL DANS *act4nature*

### Limiter l'impact de nos activités sur la biodiversité

#### 1 Privilégier l'utilisation de matières premières renouvelables et s'approvisionner dans le respect de la biodiversité

La conservation et l'utilisation responsable de la biodiversité sont au cœur de la politique d'approvisionnement durable de L'Oréal.

Dès 2005, L'Oréal s'est engagé à utiliser ses matières premières d'origine végétale dans le respect des principes de la Convention sur la Diversité Biologique.

En 2017, 59 % des matières premières utilisées dans les produits du groupe sont d'origine végétale.

Notre politique d'approvisionnement durable, partagée avec nos fournisseurs, met la préservation de la biodiversité et le partage juste et équitable découlant de son utilisation au cœur de ses principes d'action: elle promeut les pratiques agricoles et la collecte responsables, respectueuses des personnes et des écosystèmes, avec une priorité donnée aux sols, à l'eau et aux forêts.

#### Nos engagements :

- En 2020, tous nos fournisseurs auront été sensibilisés à l'importance de la conservation de la biodiversité,
- En 2030, 100 % de nos matières premières d'origine renouvelable seront issues de sources durables.

Contribution aux engagements communs 1, 3, 4 et 10.

#### 2 Lutter contre la déforestation

Depuis 2007, L'Oréal déploie des plans d'action afin de garantir un approvisionnement durable des commodités agricoles susceptibles de conduire à la déforestation: huile de palme et ses dérivés, huile de soja et ses dérivés, produits à base de fibre de bois.

Depuis 2012, 100 % des approvisionnements du groupe en palme sont certifiés RSPO.

En 2014, L'Oréal a pris un engagement Zéro Déforestation.

#### Nos engagements :

- En 2020, aucun des produits L'Oréal ne sera lié à une quelconque forme de déforestation.

• En 2020, l'ensemble des commodités agricoles susceptibles de conduire à la déforestation: huile de palme et ses dérivés, huile de soja et ses dérivés, produits à base de fibre de bois seront issus de sources connues et durables.

• Pour ses emballages en papier, carton ou bois, le groupe se fixe comme objectif d'utiliser uniquement des matières provenant de forêts gérées de façon responsable et respectueuse de la biodiversité et d'être à 100 % de certification en 2030 sur l'ensemble de ces matériaux.

• En complément des démarches de traçabilité et de certification durable déjà engagées, L'Oréal continuera à développer et soutenir des projets au sein des zones de production, pour promouvoir une agriculture plus durable, et restaurer les habitats naturels dégradés, en particulier en Indonésie (protection des zones à haute valeur de conservation, conservation forestière REDD+<sup>(1)</sup>, restauration de tourbières). D'ici à 2020, près d'un tiers de nos approvisionnements en palme seront issus de ces projets.

• Enfin L'Oréal s'est donné comme ambition de devenir Carbon Balanced en 2020, en équilibrant 100 % des émissions résiduelles de GES (Scope 1, Scope 2 selon GHG Protocol) du groupe par des actions d'insetting, comprenant la réduction des émissions sur nos filières d'approvisionnement via notamment des programmes de reforestation ou de protection des puits de carbone et la promotion de pratiques agricoles plus durables.

Contribution aux engagements communs 2, 5, 6 et 10.

#### 3 Eco-concevoir / Améliorer le profil environnemental de nos produits (formules et packaging)

Depuis plusieurs années, L'Oréal réalise des analyses de cycles de vie de ses produits afin d'identifier et d'évaluer leurs impacts sur l'environnement. Ces études démontrent que pour les produits rincés, un des principaux impacts environnementaux est lié à la quantité d'eau prélevée et à la qualité de l'eau rejetée, lors de la phase d'usage. Le groupe travaille à mesurer l'impact environnemental des formules et à le minimiser notamment via l'amélioration de leur biodégradabilité pour minimiser l'impact potentiel sur la biodiversité. L'Oréal est également engagé à limiter l'impact de ses packagings sur l'environnement.

Pour évaluer l'impact environnemental et social de ses produits finis et mesurer ses progrès, L'Oréal a récemment mis à la disposition de ses équipes de développement un nouvel

(1) Réduction des Émissions résultant de la Déforestation et de la Dégénération forestière

outil, SPOT (Sustainable Product Optimisation Tool), aligné avec les méthodologies développées au niveau européen dans le cadre du PEF qui prennent en compte l'impact sur la biodiversité. Il a été déployé sur l'ensemble des marques du groupe.

#### Nos engagements :

- D'ici 2020, 100 % des produits L'Oréal présenteront un profil environnemental ou social amélioré grâce notamment à l'amélioration du profil environnemental de leurs formules (biodégradabilité et empreinte eau, utilisation de matières premières renouvelables issues de sources durables) et de leur packaging,
- D'ici à 2025, 100 % de nos emballages plastiques seront rechargeables, réutilisables, recyclables ou compostables.
- Nous partagerons nos travaux méthodologiques en soutien à notre outil SPOT avec la communauté scientifique et les représentants des autorités (ADEME, Joint Research Center de la Commission européenne), ministère de l'Environnement et du Développement solidaire, Commission européenne...)

Contribution aux engagements communs 3, 4, 7, 8 et 10.

#### 4 Favoriser la biodiversité sur nos sites industriels et nos campus

Depuis 2016, la protection de la biodiversité fait partie intégrante du programme de gestion des sites exploités par le groupe (industriels, administratifs, Recherche). Des actions de sensibilisation, des programmes et projets favorisant la protection ou le développement de la biodiversité, sont en cours de définition ou de déploiement en cohérence avec le milieu dans lequel ces sites sont implantés.

#### Nos engagements :

- Un référentiel biodiversité sera déployé en 2018 et 2019 sur l'ensemble des sites du groupe dans le monde,
- Chacune des usines du groupe devra avoir réalisé ses premières actions en faveur de la biodiversité locale d'ici fin 2019,
- D'ici 2020, 100 % des sites exploités par L'Oréal devront disposer d'un projet visant à contribuer à la protection et au développement de la biodiversité locale de façon durable,
- D'ici 2030, L'Oréal aura réduit de 25 % ses émissions de CO<sub>2</sub> directes et indirectes,
- En 2025, 100 % des sites industriels et administratifs de L'Oréal seront carbone neutre.

Contribution aux engagements communs 5, 6, 8 et 10.

#### 5 Soutenir la Recherche dans le domaine de la biodiversité

L'Oréal, en collaboration avec des organismes de Recherche divers à travers le monde est engagé en faveur d'une meilleure connaissance de la biodiversité des écosystèmes.

#### Nos engagements :

- Dans le domaine de la biodiversité marine, nous continuerons à soutenir les travaux de la Fondation Tara avec laquelle nous avons noué un partenariat pluri annuel permettant de financer de la Recherche scientifique sur les écosystèmes marins en péril. Nous poursuivrons notre collaboration scientifique avec le centre scientifique de Monaco pour l'évaluation de l'impact des matières premières sur les coraux qui représentent jusqu'à 30 % de la biodiversité marine (développement de méthodes, publications scientifiques). Nous réaliserons au minimum une publication scientifique par an avec l'un de ces centres sur un sujet en lien avec la biodiversité.

Contribution à l'engagement commun 9.